Santé : comment consulter cet été ?

En cette période estivale, les médecins traitants sont souvent indisponibles. Avant de se rendre aux urgences, réservées aux urgences vitales et situations graves nécessitant une réponse immédiate, plusieurs options s'offrent à vous :

- Contactez votre médecin généraliste pour connaître les solutions de consultation sans rendezvous
- En journée, s'il n'est pas disponible, trouvez un lieu de consultation sur le **site de l'ARS** ou via l'annuaire de santé de l**'Assurance Maladie**
- Si vous n'avez trouvé aucune solution, composez le 15. Un médecin vous orientera vers la meilleure prise en charge.

Liens utiles:

- Site de l'ARS
- Site de l'Assurance Maladie Ameli

Pour rappel, le système de santé et plus particulièrement les services d'urgences font face à des tensions importantes. En été, il est primordial de ne pas surcharger les urgences afin que ces services restent disponibles pour les cas les plus graves. Ayons tous le bon reflexe!

Nous invitons également les professionnels, étudiants et retraités des métiers de la santé (médecins, infirmiers, aides-soignants...) à venir renforcer les structures de soins de la région pendant la période estivale.

Rendez-vous sur: https://renfortrh.solidarites-sante.gouv.fr

Publié le 04 août 2022